



Différences entre l'onglet Évaluations et Notes ?

Evaluations

Notes

> L'onglet Évaluations

L'onglet "Évaluations" doit comporter obligatoirement vos **rapports sociaux** qui sont des **écrits professionnels** résumant tous les éléments essentiels de la situation du ménage.

> L'onglet Notes

L'onglet "Notes" peut vous aider dans votre **organisation interne** pour consigner les informations qui pourraient être utiles dans le suivi du ménage.



Cocher "Interne à mon organisation" pour la confidentialité

Visibilité : *

Afin de connaître les personnes pouvant accéder à cette note selon le mode de visibilité choisi, rendre sur le lien suivant de la base de connaissance :

<https://basedeconnaissances.sisiao.social.gouv.fr/support/comment-bien-choisir-le-statut-dun-er-note/dun-rapport-social>

Transmission externe

Interne à mon organisation

Nous vous conseillons de cocher "interne à mon organisation" pour conserver la confidentialité (uniquement les utilisateurs de votre structure pourront visualiser ces notes).



Le SIAO 91 n'utilise pas les notes comme moyen de communication entre le prescripteur et le SIAO.